Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Sourire

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-SOURIRE

Procès-verbal de la première assemblée du conseil d'établissement tenue le **11 décembre 2018 à 19 h**, à l'école Notre-Dame-du-Sourire.

PRÉSENCES:

Francesca Gingras parent Caroline Meloche parent parent Anne-Marie Bédard Annie Lapointe parent Caroline Meloche parent Francine Hébert parent Josianne Giguère enseignante Mélanie Bienvenu enseignante Dannye Dubord enseignante Geneviève Archambault directrice

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 19 H 08

Madame Francesca Gingras accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Caroline Meloche, et résolu;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

CE-18-19-21 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 OCTOBRE 2018

Il est proposé par Madame Annie Lapointe, et résolu;

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 30 octobre 2018 soit adopté tel que déposé.

CE-18-19-22 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

5. POINTS DE DÉCISION

- **5.1** Adoption (aucun point)
- 5.2 Approbation
 - I Levées de fond
 - Collecte de cannettes voir 19 janvier 2019
 Anne-Marie Bédard approuve la date du 19 janvier 2019 pour la prochaine collecte
 - 2. Dîner pizza (6\$ par portion)
 - II Dépense au fonds à destination spéciale
- **5.3** Consultation
 - I Changement d'horaire classe de maternelle

5.4 Information

- I Budget (résolution pour versement des mesures) année budgétaire terminée
- II Éducation à la sexualité
- III Suivi fonds à destination spéciale 1000\$ sera remis pour des jeux éducatifs reliés avec opti-neurone
- IV Objectifs pédagogique de l'équipe-école pour l'année 2019

Il est adopté par Madame Francesca Gingras, et résolu;

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 30 octobre 2018 soit adopté tel que déposé.

CE-18-19-23 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. MOT DE LA PRÉSIDENTE

7. MOT DE LA DIRECTION

- 7.1 Retour sur la levée de fond
- 7.2 Changement de l'indice de défavorisation
- 7.3 Projet éducatif
- **7.4** PEVR

8. VARIA

Micro-ondes 1 brisé et 1 non sécuritaire

Il est proposé par Madame Mélanie Bienvenu, budget de 200\$ est adopté pour l'achat de 2 nouveaux appareils

CE-18-19-24 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par Dannye Dubord qu'un butdet de 200\$ est adopté pour la récompense de décembre

CE-18-19-25 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20H33

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Francesca Gingras, et résolu;

QUE la séance soit levée.

CE-18-19-26 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Geneviève Archambault	Francesca Gingras
Directrice	Présidente